

Que veut dire cette phrase.....

Par vincent, le 04/05/2012 à 12:38

Bonjour,

J aimerais que I on m éclaire sur une phrase qui a été mise dans le jugement qui m opposait à une administration. Voici ce que le juge a indiqué:

"Condamne le au paiement des dépens avec distraction au profit de (ma société d avocat).

Merci pour vos éclaircissements.